

/ Travaux



© Adobe Stock

Retrouvez les travaux de proximité qui se déroulent sur la commune de Guipavas.

Stationnement et circulation

- Pour permettre le bon déroulement du **chantier de la future école maternelle Louis-Pergaud**, le **parc et le parking de Saint-Thudon** sont interdits au stationnement (sauf ceux consacrés aux travaux en cours) **du lundi 8 janvier 2024 au mercredi 31 décembre 2025**. Le cheminement piéton et cycliste sera interdit dans la zone balisée. Afin de maintenir une offre de stationnement adaptée durant les travaux du chantier de l'école Pergaud, une bande temporaire de stationnement est créée sur 50 mètres linéaires, au droit du chantier rue Saint-Thudon.

- La réfection des enrobés entraînera la fermeture de la **rue Louis-Blériot du 3 mars au 11 avril** au niveau des travaux. Déviation par le boulevard François-Mitterrand et la rue de Kerlaurent. Le stationnement des véhicules sera interdit dans la zone de chantier.

- Le réaménagement des trottoirs entraîneront **du 17 mars au 4 avril, la fermeture de la rue amiral-Guepratte** (entre la rue commandant-Charcot et la rue commandant-Boënnec). Une déviation sera mise en place. Le stationnement des véhicules sera interdit dans la zone de chantier.

- L'utilisation d'une nacelle, résidence Saint-Exupéry entraînera le rétrécissement de la **rue des Trois-Frères-Cozian du 2 avril au 2 mai 2025 inclus**.

Complément d'information : **attention du 1^{er} au 4 avril**, la chaussée rue des **Trois-Frères-Cozian sera barrée et la circulation interdite dans le sens de circulation montant**. Une déviation sera mise en place par le boulevard Général-de-Gaulle, la rue de la vallée et la rue de Brest.

Entretien des réseaux eau, gaz, électricité et télécom

- **Du lundi 24 mars au mercredi 23 avril**, pendant les activités du chantier, la chaussée, **boulevard Michel Briant**, sera rétrécie et la circulation routière sera assurée par un alternat manuel, pour permettre la réalisation de travaux télécom.

- **Du lundi 24 mars au vendredi 23 mai**, le trottoir, **rue Victor Grignard**, sera rétréci, au droit des travaux, pour la création de deux branchements d'eau et d'assainissement. Le cheminement des piétons sera garanti par l'implantation, au droit du chantier, d'une clôture grillagée avec une emprise au sol de 1 mètre.

- Des travaux d'implantation de poteaux télécom entraîneront **du 17 mars au 17 avril** un rétrécissement

de la chaussée et une circulation alternée au lieu-dit **Kerveuleugan**. La vitesse sera limitée à 30 km/h et les dépassements interdits. Le stationnement des véhicules sera interdit dans la zone de chantier.

- Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable vont entraîner la fermeture de l'**allée du Candy du 7 avril au 9 mai**. L'accès aux rues Louis-Guilloux, Edmond-Rostand et Paul-Claudé sera possible et les places de stationnement du chemin du Candy seront accessibles aux riverains. Les allées et venues devront être limitées et se faire, dans la mesure du possible, entre 17h30 le soir et 8h le lendemain matin. Le stationnement des véhicules sera interdit dans la zone de chantier.

- Des travaux télécom vont entraîner le rétrécissement de la **rue des sittelles** et une circulation alternée **du 2 avril au 2 mai 2025**. La vitesse sera limitée à 30 km/h et le stationnement interdit au niveau des travaux.

- Des travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement vont entraîner la fermeture de la **rue Andrée-Chédid du 31 mars au 4 avril 2025** au niveau du chantier. Des accès seront maintenus depuis le boulevard Michel-Briant pour la déchèterie et les entreprises de la rue Boussingault ainsi que pour les riverains de la rue de Kerivarc'h. Les allées et venues devront être limitées et se faire, dans la mesure du possible, entre 17h30 le soir et 8h le lendemain matin. Le stationnement des véhicules sera interdit dans la zone de chantier. **Puis**, d'autres travaux d'extension du réseau d'eaux pluviales se dérouleront sur cette même zone avec les mêmes conséquences **du 2 au 18 avril 2025**.

Entretien de la voirie et des espaces naturels

- Des travaux au niveau du talus de la plage du Moulin Blanc entraîneront l'implantation de la base-vie de l'entreprise **rue de Palaren** sur la voie piétonne au niveau des travaux **du 19 mars au vendredi 18 avril**. Le cheminement des piétons sera néanmoins maintenu. Le stationnement des véhicules sera interdit au niveau du chantier.

- Des travaux de terrassement entraîneront **jusqu'au 30 avril 2025 inclus**, la fermeture de la **rue Louis-Blériot**. Une déviation sera mise en place via le boulevard François-Mitterrand et la rue de Kerlaurent.

[Retrouver la page des arrêtés municipaux.](#)